

## Exclusions, pénuries, conflit de générations

Un état des lieux dans le domaine de la prévoyance sociale ne peut être une simple photographie du présent. Par définition, la notion de prévoyance fait appel au passé, au présent, et à un avenir qui peut être lointain.

Dans ces conditions, une réflexion portant sur l'état actuel des retraites nous invite à prendre en compte l'héritage, à établir un bilan des phénomènes qui semblent marquer notre temps ou qui émergent, en même temps qu'il s'agit de dessiner les contours de ce que sera notre avenir.

On sait que nul n'est prophète, que la prévision est un exercice difficile. Dans le cas qui nous occupe, impossible d'y échapper, renoncer serait pure lâcheté et irresponsabilité, le risque d'anticipation est constitutif de toute réflexion sur la prévoyance sociale en général et sur la prévoyance-vieillesse en particulier.

En quelque sorte, notre propos va consister à proposer quelques observations sur le présent, en fait, sur le contrat intergénérationnel tel qu'il se vit aujourd'hui et à dessiner quelques perspectives pour un nouveau contrat intergénérationnel dans la mesure où il nous apparaîtra que des changements s'imposent.

### 1. Précarités dans le temps de la vieillesse

Les discussions qui se développent aujourd'hui sur les problèmes de la vieillesse et, singulièrement, sur les moyens de construire la sécurité des individus et des groupes dans ce deuxième temps de la vie apparaissent dans un contexte où l'héritage est particulièrement copieux, riche de réalisations solides, conquises de haute lutte et consolidées dans des périodes fastes.

a) La situation financière des retraités s'est considérablement améliorée. La majorité d'entre eux dispose de ressources leur garantissant le mode de vie qu'ils ont connu et auquel ils aspirent.

b) Les retraités d'aujourd'hui ont vécu dans leur jeunesse l'équation vieux = pauvres. Aujourd'hui, le groupe auquel ils appartiennent n'est plus en position de tête dans ce triste classement. Place aux jeunes en quelque sorte, voire aux familles à revenus modestes.

c) Malgré les tapages sur les périls que représente le vieillissement de la population, l'entrée en scène de la prévoyance-vieillesse, entendons le deuxième pilier, devrait permettre d'assumer les charges induites par ce bouleversement démographique. En Suisse, certaines études récentes le montrent clairement, au moins pour les prochaines décennies prévisibles.

Cependant, dans ce contexte qui devrait être plutôt rassurant, des incertitudes majeures apparaissent qui peuvent être lourdes de questions, voire d'inquiétudes.

a) L'époque actuelle est vécue par beaucoup sur le mode de l'angoisse. Le mot *crise* est dans toutes les bouches, l'irruption brutale du chômage dans un pays qui avait oublié son passé et qui croyait être blindé contre ces risques, a semé le trouble et le doute dans de larges milieux de la population.

Bien sûr, de nombreux esprits éclairés parlent de mutations de société, voire de tournant historique, il n'en reste pas moins que ces changements sont largement vécus sur le mode de l'inquiétude.

b) A cela s'ajoute, (est-ce une conséquence?), quelques suspicions sur la fiabilité de la prévoyance-vieillesse, qu'il s'agisse du premier ou du deuxième pilier.

On a trop agité le spectre de la catastrophe imminente pour que de lourdes traces ne se soient pas incrustées dans les esprits.

c) Plus, le doute s'installe sur la capacité des systèmes de prévoyance à se réformer. La longue hésitation, pour employer un euphémisme, qui caractérise la dixième révision de l'AVS, n'est pas faite pour rassurer ni pour inspirer des attitudes de confiance dont on sait pourtant qu'elles sont constitutives de la notion de prévoyance.

De même, le désenchantement qui a accompagné la prise de conscience des limites du deuxième pilier a sans doute des effets ravageurs. D'autant plus que, dans ce domaine, les réformes se profilent avec une lenteur qui étonne un peuple helvétique pourtant largement accoutumé à la patience et à des processus de décision marqués par une traînante prudence.

d) A cela s'ajoute une inquiétude diffuse engendrée par les problèmes inhérents aux fins de vie difficiles, lorsque la santé se dégrade et que les lourdes dépendances s'installent. Les graphiques présentant les coûts de la grande vieillesse ont pénétré dans les foyers et le spectre de la ruine peut se développer dans un contexte où, il faut bien l'admettre, la solidarité, par l'assurance maladie, est largement écornée dans la plupart des cantons helvétiques.

La perspective de finir dépouillé, voire à l'assistance, hante l'esprit de beaucoup et détermine sans doute nombre d'attitudes adoptées par les jeunes retraités d'aujourd'hui, voire ceux qui se trouvent au seuil de cette période de leur vie.

e) Tous ces éléments et quelques autres induisent dans les esprits un sentiment d'éclatement de la retraite. On ne sait plus vraiment quand elle commence, on s'interroge sur la grande vieillesse.

f) A un niveau plus général, on tente à reconnaître l'existence de poches de pauvreté qui résistent aux efforts entrepris pour les réduire. Si dans les décennies précédentes, on avait pu considérer que la pauvreté n'était que résidu, en quelque sorte des "cas", aujourd'hui, beaucoup estiment qu'elle est solidement installée, d'autant plus que, paradoxalement, sa visibilité augmente.

g) Enfin, le sentiment de précarité peut être renforcé par la problématisation publique des problèmes sociaux, souvent accompagnée d'une certaine dramatisation, sans doute voulue. Ce débat s'accompagne d'ailleurs fréquemment d'un discours sur la complexité des problèmes et sur l'inopportunité d'engager l'action publique pour les résoudre.

## 2. Exclusions

Les exclusions ne sont pas d'aujourd'hui. Les sociétés qui nous ont précédés les organisaient même avec soin, prévoyant des statuts pour les marginaux et les exclus. Le plus souvent, l'exclusion était un produit de l'héritage ou le résultat d'un destin funeste. Aujourd'hui, il semble bien que les exclusions commencent à être perçues comme un produit même du système social qui se développerait en *excluant*, et ce phénomène est susceptible de concerner toutes les générations.

a) Ainsi, nombre de jeunes sont exclus d'une société peu accueillante, ou sont appelés à faire antichambre pendant longtemps, trop longtemps pour que les formes de marginalisation ne s'installent pas chez beaucoup d'entre eux.

b) En se généralisant et se démocratisant, le système scolaire a rendu visible, très visible, l'échec scolaire, vécu de plus en plus comme une forme de marginalisation sociale.

c) La notion même de carrière tend à se briser, la capacité de planifier un avenir professionnel se réduit à des horizons de plus en plus courts.

d) A cela s'ajoute le fait que chez beaucoup s'insinue une quasi certitude d'être amené à quitter le marché du travail avant l'âge officielle de la retraite.

e) Dans le même temps, on constate une multiplication de statuts définis directement par la marginalité. Exemple : ne parle-t-on pas d'"invalidité sociale". Ne parle-t-on pas de "préretraite", notion dans laquelle le préfixe "pré" dégage une saveur de marginalité.

f) Enfin, une expression s'est répandue dans la période récente sur les fractures repérées dans le filet de la sécurité sociale. La lenteur avec laquelle ces systèmes prennent en compte les changements de modes de vie induit l'apparition de zones de marginalité et d'exclusion. Pensons, en particulier, aux lacunes du système des allocations familiales, à la fragilité de la protection des femmes divorcées, pour ne retenir que ces deux exemples.

Ces quelques éléments peuvent nous donner à penser que ces formes d'exclusion touchent diverses catégories de la population. Qu'en est-il du groupe particulier des retraités ? Il semble bien qu'il paie un lourd tribut à ce processus. Au-delà du fait que la vieillesse assigne de nouveaux rôles dans toute société, quelle qu'elle soit, il apparaît que notre société, de plus en plus centrée sur le travail *efficace* des battants, génère une marginalisation sèche, voire brutale, de nombre de personnes qui avancent en âge.

La retraite, une mort sociale ? Ce n'est sans doute pas seulement un slogan, mais un processus en train de se développer sous nos yeux qui ne saurait être camouflé par quelques baumes distribués au compte-gouttes.

Il ne faudrait cependant pas céder au simplisme. Le monde des retraités est une terre de contrastes. Les différenciations qui ont commencé dans les périodes antérieures s'y étalent avec éclat. Autrement dit, certains sont plus exclus que d'autres.

### 3. Conflits de générations ?

La crainte de voir émerger un conflit entre les générations accompagne l'évolution des sociétés occidentales. Elle s'est présentée sous les formes les plus diverses, variations de la querelle des anciens et des modernes.

Sommes-nous aujourd'hui davantage exposés à ce risque ? A en croire la presse qui s'amuse en prophétisant, il semblerait que des catastrophes nous attendent. Vous avez peut-être pu lire dans le récent album à succès proposé par le journal *Libération* la couverture de son numéro du 3 octobre 2013 qui étale en grands titres : " Sous les pavés, le troisième âge ". La révolte nationale des vieux !

Mais revenons à notre temps. Le pacte intergénérationnel conclu immédiatement après la Deuxième guerre mondiale, dans le cadre de l'adoption de l'AVS, était passé entre une importante génération d'actifs et un nombre limité de retraités puisque, comme nous le savons tous, l'espérance de vie ne dépassait guère 65 ans.

Dans ce cadre, les jeunes, encore nombreux, étaient tout occupés à s'engouffrer dans les voies de formation, sans doute rares et encore balbutiantes, mais qui les conduisaient avec une quasi certitude au royaume du plein emploi.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans la société à quatre générations et celles-ci sont bien visibles. Ces générations cohabitent et construisent leur horizon en référence à des partenaires qui ont entre zéro et quatre-vingt-dix ans. L'identification de ces partenaires est certainement rendue plus complexe par la diversification des constellations familiales induites par l'éclatement et la recomposition des familles auxquels s'ajoutent les effets d'une notable mobilité géographique.

Dans ces conditions, on peut imaginer que la construction d'un nouveau pacte intergénérationnel s'impose. Il est évident que les ingrédients de ce nouvel accord sont notablement différents de ceux qui avaient été à la base du précédent.

Construire un pacte, c'est faire confiance. Mais la confiance est peut-être plus difficile à instaurer lorsque les partenaires sont plus éloignés sur la ligne des âges et plus dispersés dans l'espace. Y aurait-il dans la société qui se prépare des germes de conflits ? Sans doute.

#### ***Posons-nous quelques questions à ce propos***

a) Quelles seront les conséquences de la frilosité avec laquelle les jeunes sont accueillis dans nos sociétés ?

b) Quelles seront les conséquences de la charge que la vieillesse fait peser sur la génération intermédiaire ?

c) Quelles seront les conséquences de la visibilité et de l'activité de ces retraités de demain, nombreux, vigoureux, et qui ont le droit à la parole ?

d) Quelles seront les conséquences de l'importante distance temporelle et culturelle qui s'installe entre les adolescents et leurs arrière grand-parents ?

e) Quelles seront les conséquences de la grande retenue qui marque la transmission du patrimoine entre les générations ? On n'hérite plus à vingt ans, mais au seuil de la retraite, quand ce n'est pas encore plus tard.

Ce n'est sans doute pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces questions et de nous risquer à quelques pronostics. Proposons quelques considérations plus volontaristes. Mettons en évidence un certain nombre d'options susceptibles de favoriser la construction d'un pacte renouvelé entre les générations.

— Créer les conditions d'une cohabitation convenable, voire satisfaisante, entre les générations, c'est à la fois ouvrir les yeux sur les phénomènes qui se déroulent devant nous, retenir, voire accélérer les mesures susceptibles de corriger les tensions, ou encore d'anesthésier les germes de conflits.

— Construire des formes de cohabitation/collaboration praticables par les générations qui sont là, aujourd'hui, marquées par leurs différences, mais aussi leurs visions de l'avenir.

Il s'agit là d'un vaste programme dont nous aurons bientôt un exposé des principes et des principales dimensions dans le rapport *Viellir en Suisse* qui sera prochainement publié par les autorités fédérales et dont la réalisation a été assumée sous la présidence du Professeur Christian Lalive d'Epinay, présent dans cette salle. Notre légitime impatience sera prochainement satisfaite et sans doute comblée.

Dans ce contexte, il peut être opportun d'énoncer quelques indications susceptibles de nous préparer à accueillir ce document et qui porteront sur un aspect qui touche plus à ce que l'on pourrait appeler ***l'engagement social des retraités***, c'est-à-dire à des actions que les retraités eux-mêmes peuvent engager pour participer activement à la production d'un nouveau pacte intergénérationnel.

#### **4. Les retraités et l'entraide**

Le fait que la retraite ne se réduise plus à une approche en termes de "retraite-loisirs", mais s'oriente vers l'horizon de la "retraite-active" et de la "retraite-développement", se fonde sur des observations qui montrent l'existence concrète de formes d'aide, d'entraide, d'activités bénévoles, de pratiques de solidarité, en quelque sorte c'est le champ des activités librement choisies et non rémunérées.

Mais quelles sont donc ces actions dans lesquelles les retraités s'engagent ? C'est une question très complexe, à laquelle il serait téméraire de prétendre apporter une réponse exhaustive, même en la limitant à l'énoncé des secteurs qu'elle couvre. Elle sont fréquemment invisibles.

Autre difficulté et non des moindres, elles ne s'expriment pas uniquement dans des organisations réservées aux retraités, mais, *et c'est heureux*, dans des structures ouvertes à d'autres générations.

On sait également que nombre de retraités apportent leur concours à de multiples organismes qui font la vie sociale, culturelle, voire assurent le fonctionnement des institutions politiques.

#### **Quatre axes d'engagement**

A titre indicatif et, bien sûr, sans prétendre à l'exhaustivité, relevons quelques domaines dans lesquels l'engagement des retraités se manifeste dans les pays qui nous entourent et même en Suisse.

#### ***Lutter contre l'exclusion et dynamiser les relations sociales***

Pour contrer les processus d'exclusion dont sont victimes trop de groupes sociaux, on voit apparaître des initiatives prises par des groupements de retraités qui, dans le cadre d'activités dites "de terrain", visent à maintenir dans la vie sociale des personnes en difficultés, à aider certaines d'entre elles à s'insérer ou à se réinsérer dans la vie de travail et, d'une manière plus générale, à restaurer ou dynamiser le tissu des relations sociales.

### ***L'aide aux demandeurs d'emplois***

Dans les pays frappés par le chômage depuis de nombreuses années, nombreux sont les groupes de retraités qui, souvent à côté des professionnels, dans le cadre d'associations ou d'institutions légères et souples, se sont donné pour objectif d'aider les demandeurs d'emplois dans leurs recherches de débouchés professionnels. Dans certains cas, ces démarches s'inscrivent dans des projets de plus grande ampleur comportant, par exemple, la mise en place de recyclages ou de compléments de formation.

### ***Coopérer aux actions d'éducation et de formation***

La présence de plus en plus nombreuse de retraités et de personnes âgées dans le vaste champ des activités éducatives et de formation constitue un phénomène social nouveau, particulièrement significatif des évolutions culturelles qui affectent aujourd'hui cet âge de la vie.

Il peut s'agir d'activités visant à développer leurs propres savoirs ou savoir-faire, mais aussi de prestation qu'ils mettent au service d'autres générations et où ils jouent le rôle de tuteurs, de formateurs auxiliaires, voire de professeurs bénévoles.

Ainsi, les retraités tendent à prendre une place appréciée dans le champ de la formation au niveau de la scolarité primaire ou encore dans le cadre de la formation professionnelle.

### ***Animer la vie culturelle et valoriser le patrimoine***

Au-delà de la simple conservation des coutumes et des traditions, on voit apparaître nombre d'initiatives prises par des retraités ou des groupements de retraités en vue de participer à la valorisation du patrimoine culturel et à entretenir la mémoire collective.

## **5. Un modèle minoritaire, novateur et fragile**

Ces quelques indications, présentées ici à titre d'exemple et qu'il nous est bien sûr impossible de quantifier dans l'état actuel de nos informations et de nos connaissances, manifestent l'émergence d'une conception de la retraite qui, par l'accent qu'elle met sur le rôle social des retraités et le plein exercice de leur citoyenneté, se démarque nettement des modèles de la "retraite-repos" ou de la "retraite-loisirs".

Il est également incontestable que l'apparition de ce modèle correspond à l'arrivée de générations beaucoup plus jeunes et bénéficiant de ressources matérielles plus confortables dans le vaste espace de la retraite considérablement et subitement élargi.

Il ne suffit cependant pas de constater ces faits, il faudra affronter les questions qu'ils posent.

### ***Un modèle minoritaire***

Ce n'est pas parce qu'un modèle nouveau émerge que les autres disparaissent pour autant. Nous assistons actuellement à la cohabitation de plusieurs modèles dans lesquels la retraite dite "d'utilité sociale" est loin d'être dans le peloton de tête, pour autant que l'on puisse en juger. Nous parlons ici de l'aspect quantitatif. En revanche, sur le plan symbolique, en tant que modèle culturel, il est fort probable que sa présence sociale soit plus marquée.

### ***Un modèle novateur***

Ce n'est d'ailleurs pas tant par le nombre de ses adeptes que ce modèle de la retraite d'utilité sociale est significatif. C'est beaucoup plus par le caractère innovant des pratiques qu'on y découvre et des attentes qui s'y manifestent. Ce type d'actions tend à être socialement valorisé et permet aux retraités d'échapper aux étiquettes de "personnes inutiles" ou de "personnes à charge". Par ailleurs, il est perçu par beaucoup comme un moyen de rester en forme dans la vie et de prévenir un vieillissement précoce.

### ***Un modèle fragile***

Les analyses et observations qui ont pu être réalisées jusqu'ici et qui concernent ces initiatives prises par les retraités mettent en évidence leur dynamisme mais, en même temps, leur fragilité. Anne-Marie Guillemard propose ce constat : là où il n'y a pas eu de réseaux de soutien local suffisant ou lorsqu'un certain nombre d'appuis viennent à manquer, ces actions s'arrêtent, disparaissent, quelle que soit la motivation des initiateurs.

En outre, la mise en œuvre de ces soutiens n'est pas aisée étant donné le peu de connaissances disponibles dans ce secteur et l'atomisation de l'information. L'intercommunication des expériences est fort limitée et ne permet guère la mise en place de politique de promotion de ces formes d'engagement.

A cela peuvent s'ajouter des risques de dérive. On connaît l'objection qui voit dans la promotion de ces initiatives une tentative de fabriquer un système de santé ou un système d'encadrement social à deux vitesses. *Les professionnels pour les nantis, les retraités bénévoles pour les autres.*

On connaît aussi un certain nombre d'expériences suspectes où la frontière entre " activité sociale " et " travail au noir " n'est pas toujours marquée avec précision.

Tout donne cependant à penser qu'à ces questions, présentes dans de nombreux esprits, correspondent, en fait, des risques mineurs le plus souvent épinglés par des personnes qui excellent à peindre le diable sur la muraille. D'ailleurs, il n'est pas exclu que nombre de ces activités initiées par des groupements de retraités se transforment en emplois rémunérés repris par des professionnels.

### **6. Et demain ?**

D'abord, ne nous représentons pas le devenir des activités d'utilité sociale des retraités comme si le contexte auquel elles seront confrontées ne devait être que la prolongation, à quelques différences près, de celui d'aujourd'hui.

Si l'on peut émettre quelques prévisions relativement fiables dans l'ordre démographique, les hésitations sont plus nombreuses en ce qui concerne les données d'ordre économique, l'évolution de l'emploi et les modalités de passage à la retraite, comme d'ailleurs celles qui caractériseront son financement.

Nous sommes également dans l'incertitude en ce qui concerne les pratiques culturelles des retraités de demain. Bien qu'il semble que le modèle de la retraite *d'utilité sociale*, par ses aspects les plus novateurs, corresponde à des conduites et à des aspirations qui ont tendance à se développer.

Que seront celles qui prévaudront au sein de la génération qui arrivera à l'âge de la cessation d'activité professionnelle à partir des premières années du prochain millénaire, c'est-à-dire la génération du " baby-boom " ? Il s'agit d'une génération qui aura passé sa jeunesse et la première partie de sa vie d'adulte dans le contexte des *Trente glorieuses*.

Elle aura connu une société de consommation où la croissance se maintenait à un niveau élevé, où le plein emploi était pratiquement réalisé, où la scolarisation était devenue massive. Mais, dans la deuxième partie de sa vie professionnelle, elle aura été marquée par une toute autre situation :

- émergence de problèmes d'emploi et de déroulement de carrière dans une société où la crise affecte non seulement l'économie, mais aussi le tissu social, le système de valeurs et les idéologies,
- repli sur la vie privée,
- mutations et plus grande instabilité de la vie familiale, etc.

Il est donc fort probable que ces futurs retraités seront aussi différents des retraités actuels que ceux-ci le sont de la génération précédente.

Par là même, ce nouveau modèle de la retraite d'utilité sociale ne sera sans doute par le dernier que nous allons voir émerger dans les années qui viennent.

## **7. Propositions**

### ***Un gisement de ressources d'innovations et de solidarités***

Restons lucides et gardons-nous des visions idylliques du devenir des activités d'utilité sociale des retraités. Mais pourquoi sous-estimer les chances qu'elles représentent pour la société qui se forme sous nos yeux ?

Sans préjuger de ce que sera dans l'avenir la répartition des temps sociaux tout au long du cycle de vie, il y a toutes les chances pour que la part du temps libre y soit croissante, même si l'âge de la cessation définitive d'activité devait être quelque peu retardée.

Vraisemblablement, les initiatives pour donner sens à ce temps libre se multiplieront. Les énergies disponibles seront considérables et présenteront certainement les caractéristiques d'une solidité affirmée.

### ***Un modèle d'action au coeur des problèmes de société***

Ce mode de comportement est d'abord significatif pour l'ensemble des rapports au travail qui évoluent dans nos sociétés. En refusant d'être rejetés dans le monde des inactifs consommateurs de loisirs et en inventant une retraite d'utilité sociale, ces retraités créent à côté du travail rémunéré, un travail libre et bénévole qui échappe à la logique du travail marchand.

Ce faisant, ils mettent en cause la coupure classique entre travail et loisirs, sur laquelle repose la conception traditionnelle de la retraite. En revanche, ils ouvrent un espace nouveau à d'autres formes d'activités.

On peut même penser qu'ils contribuent à régénérer des valeurs de solidarité, aussi modestes que puissent paraître ces manifestations, à la marge des grandes institutions et du marché.

Il est probable également que ce mode d'activité porte le souci des relations intergénérationnelles et manifeste par là un certain refus de la spécialisation et de la ségrégation des âges, soulignant à contrario la nécessité d'une plus grande flexibilité des temps sociaux qui se succèdent tout au long de l'existence.

### ***Des activités à soutenir sans les mettre sous tutelle***

Nous avons déjà évoqué la fragilité de ces entreprises, elles ont donc besoin d'un soutien technique et pratique. La complexité des situations réelles engendre la nécessité de prendre un certain nombre d'initiatives, peut-être modestes, de soutien à leur mise en œuvre. S'il faut indiquer ici en quoi peut consister ce soutien, esquissons quelques propositions.

### ***Pour une meilleure reconnaissance sociale***

Une véritable reconnaissance sociale de ces actions s'impose. En effet, elles sont appelées à prendre de l'importance et à s'articuler à un vaste ensemble d'activités sociales de services. Elles seront partenaires :

- des pouvoirs publics,
- des institutions qu'ils ont mises en place,
- du secteur professionnel privé.

Dans ces conditions, les activités d'utilité sociale mises en œuvre par les retraités ne sauraient être considérées comme marginales.

### ***Pour une sensibilisation précoce***

L'éveil de l'intérêt pour les grands enjeux de la vie sociale et de la cité doit se faire à tous les âges de la vie. C'est loin en amont de l'âge de la cessation d'activité que se joue le mode de comportement adapté à la retraite. C'est dire l'importance que peuvent revêtir, dans le cadre de la vie professionnelle elle-même, les actions d'information et de sensibilisation aux tâches d'intérêt collectif. On devine qu'il s'agit d'un champ

nouveau pour les pratiques d'information sociale et pour le secteur de ce que l'on désigne généralement sous le terme de *préparation à la retraite*.

### ***Pour l'accès à la formation***

Nombre de tâches assumées actuellement par les groupements de retraités n'impliquent évidemment pas la mise en place d'une formation spécifique. Les compétences déjà acquises sont solides et le savoir-faire est aiguisé. En revanche, on ne passe pas d'une activité à l'autre sans l'acquisition d'un certain nombre d'instruments particuliers, ne serait-ce qu'en raison de la complexité qui caractérise de plus en plus les secteurs de l'action sociale et sanitaire, ainsi que l'organisation de ces systèmes d'intervention sociale. Des mesures s'imposent qui doivent rendre possible l'exercice efficace et compétent de cette disponibilité manifestée par les retraités.

### ***Pour un partage clair des tâches entre bénévoles et professionnels rémunérés***

Le bénévolat conçu comme un passe-temps soumis aux fluctuations de la spontanéité est de plus en plus sévèrement mis en cause. D'ailleurs, les retraités le considèrent généralement comme une activité qui doit revêtir les qualités de sérieux, de régularité et de compétence d'un travail productif, tout en gardant le caractère d'une activité libre, non rémunérée et disposant d'une certaine souplesse.

Il convient donc d'établir des règles du jeu à la fois précises et réajustables tenant compte de la situation spécifique de tous les partenaires. Notons à ce propos qu'il ne faudrait pas que les milieux professionnels cèdent à la tentation d'une mise sous tutelle de ces disponibilités ou tentent d'imposer un style de fonctionnement administratif, voire bureaucratique, à des groupes qui s'inspirent d'une toute autre logique.

### ***Favoriser l'accès de tous à ce type d'engagement social***

Souvent, le désir de servir ne suffit pas, encore faut-il en avoir les moyens. Nous pensons ici à une question toute simple. Il ne faudrait pas qu'en raison de la modestie de leurs ressources financières, des groupes entiers de personnes soient exclus de l'engagement dans ces pratiques de services bénévoles.

Nous pensons, en particulier, aux questions d'assurances et de protection juridique de ces activités, ainsi qu'à la mise à disposition d'éléments d'infrastructure correspondant aux nécessités de l'action.

### ***De nouvelles responsabilités pour les fonds de retraite***

D'où viendront ces ressources ? Vraisemblablement, pour une bonne part, des retraités eux-mêmes qui savent prendre leurs responsabilités et dont la générosité s'est largement manifestée. Elles seront également mises à disposition par nombre d'institutions privées qui s'engagent dans ce champ nouveau de la pratique des solidarités sociales.

Mais elles devront aussi provenir des organismes chargés de la prévoyance-vieillesse. L'essentiel de l'activité de ces institutions consiste actuellement dans la gestion de transferts financiers. C'est leur fonction, c'est leur tâche essentielle, c'est incontestable. En revanche, leur responsabilité va sans doute au-delà de cette gestion des masses financières. Elle s'étend également, du moins nous le pensons, à la promotion d'un certain nombre de prestations plus qualitatives.

Pour le dire autrement, ces grandes institutions pourraient consacrer un pourcentage même minime de leurs fonds à la promotion de l'engagement social des retraités. Des sommes tout à fait modestes par rapport aux masses financières traitées par ces organismes sont de nature à permettre un développement dynamique et efficace de ces formes de solidarité. A terme, l'effet multiplicateur de ces stratégies peut être

tout à fait significatif. Des initiatives de ce type ont déjà été prises à l'étranger, et ce mouvement s'amorce en Suisse. Faut-il préciser qu'il pourrait encore se développer...

### **8. Oser l'avenir**

La force d'une société réside pour l'essentiel dans sa capacité d'intégrer tous ses membres riches ou pauvres de leurs différences. En revanche, l'exclusion est porteuse de souffrances, mais aussi de désagréments sources de blocages et de régressions.

La question de la sécurité ne peut être abordée que dans une perspective active et dynamique et, dans le domaine qui nous occupe ici, courageusement prospective. Les chemins de l'action qui nous attend sont esquissés, il nous appartient de les baliser et de les consolider.

---